



CCP EEO - Profession de foi

lundi 22 octobre 2018, par [Bariaud](#)



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES de la FONCTION PUBLIQUE

POUR ELLES, POUR EUX, POUR NOUS, LE CHOIX DU COLLECTIF !

du 29 NOVEMBRE au 6 DÉCEMBRE 2018

JE VOTE CGT

AUGMENTER NOS SALAIRES !

- Début des grilles à 1800 euros net minimum pour tous les personnels et revalorisation immédiate de 400 euros ;
- augmentation significative et immédiate de la valeur du point d'indice ;
- abrogation de toutes les formes de rémunération au mérite, dont le RIFSEEP et le PPCR.

AMÉLIORER NOS CONDITIONS DE TRAVAIL !

- Réduction du temps de travail pour tous et toutes ;
- des moyens pour une réelle politique de prévention pour le bien-être au travail ;
- suppression du jour de carence ;
- des créations de postes pour répondre aux besoins et la titularisation immédiate des précaires sans condition de concours ni de nationalité.

DIPLÔMES, QUALIFICATIONS : ÉMANCIPATION !

- Une formation initiale délivrant une culture commune et des diplômes nationaux ;
- des diplômes permettant l'insertion professionnelle et le libre choix des poursuites d'études ;
- reconnaissance des qualifications, des diplômes dans les grilles salariales.

GAGNER L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES !

- Égalité salariale et suppression des discriminations dans le déroulement des carrières : fin du plafond de verre ;
- lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail ;
- mise en œuvre d'enseignements qui déconstruisent les préjugés de genre.

Contractuel·les Enseignant·es, PsyEN, CPE Des droits à faire respecter ! Des droits nouveaux à gagner !

Les agent·es enseignant·es, PSYEN, CPE sont précaires mais pas sans droits.

C'est pourquoi la CGT Educ'Action se bat avec les personnels pour faire valoir des droits collectifs et individuels.

La Commission Consultative Paritaire (CCP) est l'instance paritaire qui représente les personnels non-titulaires. Elle n'est consultée le plus souvent que sur les questions disciplinaires mais la CGT Educ'Action agit pour que ses compétences soient élargies.

Ce que veut la CGT Educ'Action

À TRAVAIL ÉGAL, SALAIRE ÉGAL

La CGT Educ'Action exige qu'à travail égal, salaire égal. Dans l'immédiat, elle revendique :

- des grilles transparentes communes aux CDD et CDI ;
- un salaire plein dès le 1er mois et une prime de précarité de 10% ;
- un rythme d'avancement automatique accéléré dès le début de carrière et déconnecté de l'évaluation ;
- la prise en compte de toutes les anciennetés, y compris hors Éducation nationale lors du reclassement.

POUR UN VÉRITABLE PLAN DE TITULARISATION

Le nombre de non-titulaires est plus important qu'en 2013, avant le plan Sauvadet pourtant prévu pour résorber la précarité.

En cause : des conditions d'éligibilité drastiques, des concours très sélectifs, une insuffisance de postes, l'amplification du recrutement de précaires sur des missions pérennes de service public.

Pourtant, des solutions existent pour résorber la précarité !

POUR UNE GESTION DIGNE DES NON-TITULAIRES

Si le décret d'août 2016 a permis le retour de contrats d'un an pour les non-titulaires, tout en excluant tous ceux et celles qui travaillent en GRETA, en UFA ou sur des suppléances, la vie quotidienne et les conditions de travail restent dégradées : inégalités de traitement, affectations éloignées ou multiples, contrats incomplets, négation des droits au congé maternité, salaires ou droits-chômage en retard, mépris et pressions de la hiérarchie...

C'est inacceptable !

Avec la CGT, garantissons une gestion digne de tou·tes les non-titulaires.

NON au plan CAP2022 qui veut supprimer des emplois publics et va précariser davantage les personnels

La CGT Éduc'Action revendique :

- la titularisation de toutes et tous, sans condition de concours ni de nationalité ; l'arrêt du recours massif aux personnels précaires dans le privé comme dans le public ;
- dans l'immédiat, la garantie de réemploi des non-titulaires ;
- la création de postes nécessaires pour assurer les missions et pallier les manques d'effectifs ;
- la cohérence de gestion avec une grille de salaire alignée sur celle des titulaires (sans rémunération au mérite) ;
- le renforcement des droits sociaux des non-titulaires et la reconnaissance de leurs qualifications ;
- une formation de qualité et adaptée aux besoins de tou·tes.

Votez CGT Éduc'Action, c'est voter pour la CGT, première organisation syndicale interprofessionnelle. C'est placer le combat pour un service public d'éducation de qualité au cœur des luttes sociales. Avec les élu·es CGT, faites entendre votre voix, faites respecter vos droits. Du 29 novembre au 6 décembre 2018 VOTEZ CGT Educ'Action !